

RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE

PLAN DE TABULATION DU MODULE DE BASE - DENOMBREMENT EXHAUSTIF DES MENAGES

Comme il s'agit d'une énumération exhaustive des ménages, les données du dénombrement permettent d'avoir les effectifs sur les niveaux de découpage administratif. Les résultats du dénombrement sont alors présentés en tableaux de synthèse au niveau :

- du pays (I) ;
- de chaque Région (II) ;
- de chaque Préfecture (III) ;
- de chaque Canton (IV) ;
- de chaque village

De même, tous les tableaux seront édités selon le sexe du chef de ménage.

1- Population.

1.1. Effectif de la population rurale

1.2. Effectif de la population agricole et non agricole

1.3. Effectif de la population active agricole

Ces différents tableaux seront croisés avec les variables suivantes :

- Taille du ménage : (1 personne) ; (2-3) ; (4-5) ; (6-9) ; (10-14) ; (15 et plus) ;
- Actif agricole : (1 actif) ; (2-3) ; (4-5) ; (6-9) ; (10-14) ; (15 et plus) ;
- Nombre de personnes ayant un compte bancaire/IMF : (0 personne) ; (1 personne) ; (2 pers) ; (3 pers) ; (4 pers) ; (5 personnes et plus).

Exemple : Répartition de la population rurale selon le sexe et la taille du ménage

Taille	Nbre de ménages	Population rurale		
		Masculin	Féminin	Total
1 personne				
2-3 personnes				
4-5 personnes				
6-9 personnes				
10-14 personnes				
15 personnes et plus				
Total				

2- Caractéristiques socio-démographiques des ménages ruraux

Répartition des ménages ruraux selon : (cf. modalités ci-dessous)

- La taille du ménage : (1 personne) ; (2-3) ; (4-5) ; (6-9) ; (10-14) ; (15 et plus) ;
- L'âge et le sexe du chef de ménage ;
- Le niveau d'instruction et le sexe du CM ;
- La situation matrimoniale et le sexe du CM.

3. Caractéristiques socio-économiques des ménages ruraux

Répartition des ménages ruraux selon le sexe du CM et :

- Le nombre d'actifs agricoles : (1 actif) ; (2-3) ; (4-5) ; (6-9) ; (10-14) ; (15 et plus) ;
- Le nombre de personnes ayant un compte bancaire/IMF : (0 personne) ; (1 personne) ; (2 pers) ; (3 pers) ; (4 pers) ; (5 personnes et plus) ;
- L'activité agricole et non agricole ;
- Le nombre de parcelles (1 parcelle) ; (2 parcelles) ; (3 parcelles) ; (4 parcelles) ; (5 et plus) ;
- La présence d'irrigation sur la parcelle ;
- La taille de l'exploitation (moins 0,5 ha) ; (0,5-1,0 ha) ; (1-2 ha) ; (2-3 ha) ; (3-4 ha) ; (5 ha et plus) ;
- La taille de l'exploitation (moins 0,5 ha) ; (0,5-1,0 ha) ; (1-2 ha) ; (2-3 ha) ; (3-4 ha) ; (5 ha et plus) et le nombre d'actifs agricoles : (1 actif) ; (2-3) ; (4-5) ; (6-9) ; (10-14) ; (15 et plus) ;
- La pratique de la culture maraîchère ;
- La pratique de la sylviculture ;
- La pratique de la pêche.

Exemple 1 : Répartition des ménages ruraux selon le sexe du CM et le nombre d'actifs agricoles

Nombre d'actifs agricoles	Sexe du CM		Ensemble des deux sexes
	Masculin	Féminin	
1 actif			
2 actifs			
3 actifs			
4 actifs			
5 actifs et plus			
Total			

Exemple 2 : Répartition des ménages ruraux selon le sexe du CM et l'activité agricole

Activités agricoles	Sexe du CM		Ensemble des deux sexes
	Masculin	Féminin	
Sans activités agr			
Agriculture			
Elevage			
Sylviculture			
Pêche			
Aquaculture			
.....			
.....			
Total			

4. Cultures et superficie

4.1. Répartition des ménages agricoles selon le sexe du CM et :

- Les cultures temporaires ;
- Les cultures de rente ;
- Les cultures arboricoles ;
- Les cultures temporaires et cultures de rente ;
- Les cultures temporaires et cultures arboricoles ;
- Etc.

Exemple 1 : Répartition des ménages agricoles selon le sexe du CM et les cultures temporaires

Cultures temporaires	Sexe du CM		Ensemble des deux sexes
	Masculin	Féminin	
Céréales			
Légumineuses			
Tubercules			
Légume en culture pluviale			
Total			

Exemple 2 : Répartition des ménages agricoles selon le sexe du CM et les types de cultures temporaires

A. Céréales

Céréales	Sexe du CM		Ensemble des deux sexes
	Masculin	Féminin	
Maïs			
Sorgho			
Mil			
Riz			
Fonio			
Maïs et sorgho			
.....			
Total			

4.2. Répartition des superficies des exploitations agricoles selon le sexe du CM et le type de cultures de rente

- café ;
- cacao ;
- coton ;
- palmier à huile ;
- cocotier ;
- anacardier ;
- ananas.

4.3. Répartition du nombre de pieds des cultures arboricoles selon le sexe du CM

4.4. Répartition du nombre de parcelles pouvant être mises en valeur par l'homme et par la femme.

5. Elevage classique et élevages spéciaux

5.1. Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage par espèce d'animaux ;

5.2. Effectif du cheptel vivant sur l'exploitation par espèce.

5.3. Effectif des ménages agricoles pratiquant les élevages spéciaux tels que escargots, aulacodes, lapins, cobayes.

6. Matériel agricole

6.1. Nombre de matériel agricole en bon état selon le sexe du CM.

6.2. Répartition des ménages agricoles selon le type de matériel agricole en bon état et le sexe du CM.